

RENFORCEMENT DES CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DISPENSATION DU VALPROATE ET DÉRIVÉS : LE POINT SUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTES TRAITÉES PAR CES SPÉCIALITÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE

HELOURY J., ARNAUD L., MALARD GASNIER N., LAPLAGNE ROUX A., ROUGEOT J., CARPENET GUERY H., SCHADLER L.
Pharmacie Centre Hospitalier Esquirol, Limoges

Introduction

Le valproate est un principe actif aux **effets tératogènes** connus. Ce médicament est indiqué en psychiatrie dans le traitement des **troubles bipolaires**.

En mai 2015, de nouvelles données concernant ces risques ont conduit l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) à **renforcer les conditions de prescription et de délivrance** de ces spécialités. Ces dispositions sont applicables depuis le 01/01/2016.

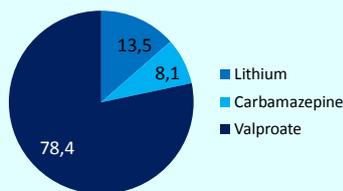
Objectif

Promouvoir la mise en œuvre effective des nouvelles dispositions réglementaires et de l'objectif

Résultats

Etat des lieux de la répartition des prescriptions des thymorégulateurs spécifiques prescrits chez la femme au 27 mai 2015 (D0).

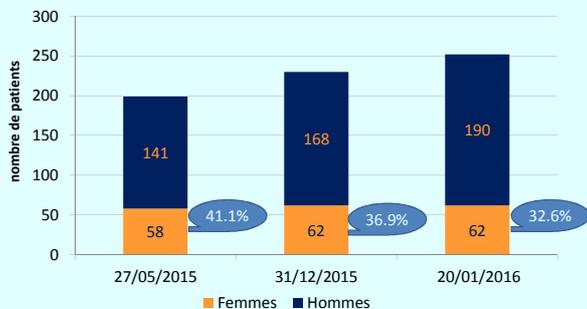
% de patientes sous thymorégulateurs en hospitalisation complète



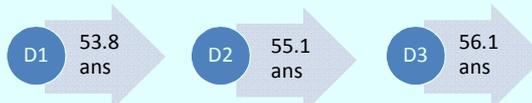
ACTION DE SENSIBILISATION

EVOLUTION DES PRESCRIPTIONS

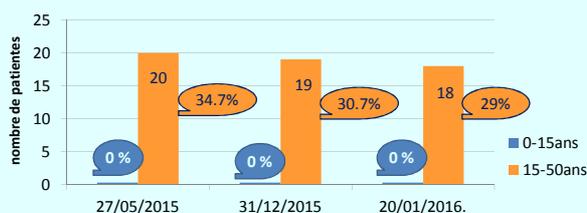
Evolution de la proportion de femmes traitées par valproate et dérivés



Evolution de la moyenne d'âge des patientes



Evolution de la proportion de femmes traitées par tranche d'âge



Suivi des accords de soins

➢ Au 01/02/16 sur **11 patientes hospitalisées à temps complet** : **8 accords de soins** sont obtenus
3 sont en attente dont 1 dû à une hospitalisation sans consentement et 1 dû à des raisons physiologiques (patiente hystérectomisée).

➢ Au 27/04/16 sur **9 patientes hospitalisées à temps complet**, **un seul est en attente** dû à la levée des soins sans consentement.
Sur 37 patientes n'étant plus hospitalisées depuis la mise en place de ce tableau : 27 obtenus, 3 arrêt de traitement, 7 sorties avant obtention.

A la pharmacie, un tableau Excel a été mis en place pour **répertorier les accords de soins obtenus et ceux restants à obtenir**.

Ce suivi est piloté par l'interne en pharmacie et est accessible à tous les pharmaciens lors de la validation pharmaceutique.

Cet outil permettra de gérer annuellement les renouvellements d'accords de soins.



Patients et méthodes

Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

- ➔ au lendemain de la parution de la note de l'ANSM (date D0) :
 - 1) réalisation d'un état des lieux des prescriptions à partir d'une requête informatisée du logiciel Cariatides
 - 2) organisation d'une session d'information « Bipolarité et grossesse : que savons-nous des médicaments ? » à destination des professionnels de santé
 - 3) envoi aux prescripteurs des documents de l'ANSM
 - 4) mise en place d'un **dossier partagé de suivi des accords de soins** complété lors de la validation pharmaceutique

➔ aux dates D1=27/05/15, D2=31/12/15 et D3=20/01/16 réalisation de 3 requêtes d'évaluation des prescriptions



Conclusion

Ce travail révèle **la place importante** du valproate et dérivés en psychiatrie. Les résultats montrent que l'évolution de la proportion de patientes traitées reste stable, témoignant d'une **réévaluation bénéfique/risque en faveur du maintien du traitement**.

Malgré les **difficultés** à obtenir les accords de soin durant l'hospitalisation, notamment pour des soins sans consentement, des patientes mineures ou sous tutelle, l'ensemble de ces actions a permis une **mise en application satisfaisante** de cette nouvelle réglementation.

Enfin, dans le cadre de la conciliation de sortie, il sera intéressant de transmettre les accords de soins aux pharmaciens officinaux.